

4.2 - Comptes sociaux

BILAN ACTIF				
(Montants en dhs)				
	Brut	31-Déc-19 Amortissement	Net	31-Déc-18 Net
ACTIF IMMOBILISE	Immobilisations en non valeur (A)			
	Frais préliminaires	89 657 430	62 832 447	26 824 982
	Charges à répartir	89 657 430	62 832 447	26 824 982
	Primes de remboursement des obligations			9 014 553
	Immobilisations incorporelles (B)	27 461 589	13 622 245	13 839 344
	Immobilisations en recherche et développement			11 054 940
	Brevets, marques, droits et valeurs similaires	27 461 589	13 622 245	11 054 940
	Fonds commercial			
	Immobilisations incorporelles			
	Immobilisations corporelles (C)	2 804 141 716	1 598 614 882	1 205 526 834
ACTIF FINANCIER	Autres immobilisations incorporelles			1 180 479 586
	Terrains	48 325 324		48 325 324
	Constructions	477 588 862	223 938 124	48 325 324
	Installations techniques, matériel et outillage	2 078 982 254	1 321 436 322	254 189 120
	Matériel de transport	11 617 738	9 643 600	722 939 240
	Mobilier de bureau, aménagements divers	63 374 737	19 777 900	1 929 358
	Autres immobilisations corporelles			15 019 091
	Immobilisations corporelles en cours	124 252 801		138 077 453
	Immobilisations financières (D)	78 884 097	7 479 800	76 407 990
	Prêts immobilisés			
ACTIF CIRCULANT	Autres créances financières	10 023 192		13 058 745
	Titres de participation	68 860 904	7 479 800	63 349 244
	Autres titres immobilisés			
	Ecart de conversion - Actif (E)			
	Diminution des créances immobilisées			
	Augmentation des dettes financières			
	TOTAL I (A+B+C+D+E)	3 000 144 832	1 682 549 375	1 317 595 457
	Stocks (F)	323 165 385	3 993 471	319 171 914
	Marchandises	14 840 532		14 840 532
	Matières et fournitures consommables	290 960 942	3 993 471	286 967 471
PASSIF CIRCULANT	Produits en cours			
	Produits intermédiaires et résiduels			
	Produits finis	17 363 910		16 336 906
	Créances de l'actif circulant (G)	596 649 511	64 623 716	532 025 795
	Fournisseurs débiteurs, avances & acomptes	29 499 209		29 499 209
	Clients et comptes rattachés	459 464 933	55 134 422	404 330 511
	Personnel	4 458 541		4 281 657
	Etat	58 098 778		58 098 778
	Autres débiteurs	6 691 831		6 691 831
	Autres débiteurs	34 656 968	9 489 294	25 167 674
PASSIF PERMANENT	Comptes de régularisation actif	3 779 251		3 779 251
	Titres et valeurs de placement (H)	58 000		58 000
	Ecart de conversion-Actif (I)	543 151		543 151
	TOTAL II (F+G+H+I)	920 416 047	68 617 187	851 798 860
	Chèques et valeurs à encaisser	20 728 699		32 659 220
	Banques, T C et C C P	216 378 489		216 378 489
	Caisse, Régies d'avances et accreditifs	1 381 955		1 381 955
	TOTAL III	238 489 143	238 489 143	79 808 593
	TOTAL GÉNÉRAL	4 159 050 022	1 751 166 562	2 407 883 461
				2 087 871 328

BILAN PASSIF			
	(Montants en dhs)	31-Déc-19	31-Déc-18
FINANCEMENT PERMANENT	Fonds propres		
	Capital social ou personnel (1)	198 000 000	198 000 000
	Moins : actionnaires, capital souscrit non appelé		
	Capital appelé		
	dont versé		
	Primes d'émission, de fusion, d'apport	166 980 000	166 980 000
	Ecart de réévaluation		
	Reserve légale	19 800 000	19 800 000
	Autres réserves	37 687 000	37 687 000
	Report à nouveau (2)	117 917 051	97 122 643
FINANCEMENT PERMANENT	Résultats nets en instance d'affectation (2)		
	Résultat net de l'exercice (2)	21 303 705	20 794 407
	Total des capitaux propres	(A)	540 384 051
	Capitaux propres assimilés	(B)	
	Subventions d'investissement		
	Provisions réglementées		
	Dettes de financement	(C)	790 000 000
	Emprunts obligataires		120 000 000
	Autres dettes de financement	917 124 346	670 000 000
	Provisions durables pour risques et charges	(D)	
PASSIF CIRCULANT	Provisions pour risques		
	Provisions pour charges		
	Ecart de conversion - Passif	(E)	
	Augmentation de créances immobilisées		
	Diminution des dettes de financement		
	TOTAL I (A + B + C + D + E)	1 478 812 102	1 330 384 051
	Dettes du passif circulant	(F)	
	Fournisseurs et comptes rattachés	413 815 617	429 933 920
	Clients créditeurs, avances et acomptes	194 543 252	233 237 077
	Personnel	14 340 162	14 071 650
PASSIF CIRCULANT	Organismes sociaux	3 967 534	4 671 594
	État	14 484 218	13 909 916
	Comptes d'associés	172 006 001	150 869 668
	Autres créanciers	1 583 859	1 583 859
	Comptes de régularisation - passif	12 890 589	11 590 157
	Autres provisions pour risques et charges	(G)	695 470
	Ecart de conversion Passif (éléments circulants)	(H)	369 657
	TOTAL II (F + G + H)	414 703 192	430 999 048
	TRESORERIE		
	Crédits d'escompte		
TRESORERIE	Crédits de trésorerie	395 134 954	240 000 000
	Banques de régularisation	119 233 213	86 488 230
	TOTAL III	514 368 167	326 488 230
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)	2 407 883 461	2 087 871 328

4.2 - Comptes sociaux

COMPTE DE PRODUITS ET CHARGES (HORS TAXES)

		(Montants en dhs)		Exercice du 1 janvier 2019 au 31 décembre 2019	
		OPERATIONS			
		NATURE			
		Propres à l'exercice		Concédant les exercices précédents	
		(1)	(2)	3=1+2	
EXPLOITATION	I				
	Produits d'exploitation				
	Ventes de marchandises (en l'état)		56 225 887		37 668 058
	Ventes de biens et services produits		1 582 978 583		1 452 787 162
	Chiffre d'affaires		1 639 204 470		1 490 455 220
	Variation de stocks de produits (+ ou -) (1)		1 027 004		1 027 004
	Immobilisations produites par l'entreprise pour elle-même				1 650 568
	Subventions d'exploitation				5 158 048
	Autres produits d'exploitation				
	Reprises d'exploitation : transferts de charges				
TOTAL I		1 648 877 854		8 646 379	8 658 714
	II				
	Charges d'exploitation				
	Achats revendus (2) de marchandises		71 910 878		33 377 609
	Achats consommés (2) de matières et fournitures		546 469 473		499 234 983
	Autres charges externes		418 285 841	23 989	427 567 606
	Impôts et taxes		146 201 873		134 526 274
	Charges de personnel		216 050 877		191 176 676
	Autres charges d'exploitation		143		1 250 122
	Dotations d'exploitation		170 606 842		165 844 384
	TOTAL II		1 569 501 938	23 989	1 569 525 927
RESULTAT D'EXPLOITATION (I - II)				79 351 927	52 944 897
FINANCIER	III				
	Produits financiers				
	Produits des titres de participation et autres titres immobilisés		1 439 422		1 439 422
	Gains de change		1 224 781		1 224 781
	Intérêts et autres produits financiers		1 178 692		1 178 692
	Reprises financières : transferts de charges		695 470		695 470
	TOTAL IV		4 538 365		4 538 365
	Charges financières				
	Charges d'intérêts		41 548 341		41 548 341
	Pertes de change		869 046		869 046
NON COURANT	V				
	Autres charges financières		3 671 841		3 671 841
	Dotations financières		8 022 951		8 022 951
	TOTAL V		54 112 179		54 112 179
	RESULTAT FINANCIER (IV - V)				-49 573 814
	VI RESULTAT COURANT (III + VI)				29 778 112
	PRODUITS NON COURANTS				
	Produits de cessions d'immobilisations				
	Subvention d'équilibre		208 139		208 139
	Reprises sur subventions d'investissement				
Autres produits non courants		21 465 073		21 465 073	
Reprises non courantes : transferts de charges					
TOTAL VIII		21 673 212		21 673 212	
	IX				
	CHARGES NON COURANTES				
	Valeurs nettes d'amortissement des immobilisations cédées			500	500
	Subventions accordées				
	Autres charges non courantes		17 733 628		17 733 628
	Dotations non courantes aux amortissements et aux provisions				
	TOTAL IX		17 734 128		17 734 128
	RESULTAT NON COURANT (VIII - IX)				70 499 962
	X RESULTAT AVANT IMPOTS (VII+ ou - X)				3 939 084
	XI IMPOTS SUR LES RESULTATS				32 845 354
XII RESULTAT NET (XI - XII)				12 413 491	
TOTAL DES PRODUITS (I-IV+VIII)				21 303 705	
TOTAL DES CHARGES (I+V+IX+XII)				1675 089 430	
RESULTAT NET (total produits - total charges)				1 653 785 725	
				21 303 705	
				20 794 407	

ÉTAT DES SOLDES DE GESTION (ESG)

		Exercice du 1 janvier 2019 au 31 décembre 2019	
		(Montants en dhs)	
		EXERCICE PRECEDENT	EXERCICE
		EXERCICE	EXERCICE
EXPLOITATION	1	Ventes de marchandises (en l'état)	56 225 887
	2	- Achats de marchandises	71 910 878
	=	MARGE BRUTE SUR VENTES EN L'ETAT	-15 684 991
	+	PRODUCTION DE L'EXERCICE : (3+4+5)	1 584 005 587
	3	Ventes de biens et services produits	1 582 978 583
	4	Variation de stocks de produits	1 027 004
	5	Immobilisations produites par l'entreprise pour elle-même	5 158 048
	-	CONSUMMATION DE L'EXERCICE : (6+7)	964 755 315
	6	Achats consommés de matières et fournitures	546 469 473
	7	Autres charges externes	418 285 841
	=	VALEUR AJOUTEE : (1+II+III)	603 565 281
	8	+ Subventions d'exploitation	
	9	- Impôts et taxes	146 201 873
	10	- Charges du personnel	216 050 877
	=	EXCEDENT BRUT D'EXPLOITATION (E BE)	241 312 531
	=	OU INSUFFISANCE BRUTE D'EXPLOITATION (I BE)	
	11	+ Autres produits d'exploitation	
	12	- Autres charges d'exploitation	143
	13	+ Reprises d'exploitation : transferts de charges	8 646 379
	14	- Dotations d'exploitation	170 606 842
FINANCIER	VI	= RESULTAT D'EXPLOITATION (+ ou -)	79 351 927
	VII	+ ou - RESULTAT FINANCIER	-49 573 814
	VIII	= RESULTAT COURANT (+ ou -)	29 778 112
	IX	+ ou - RESULTAT NON COURANT	3 939 084
	15	- Impôts sur les résultats	12 413 491
	X	= RESULTAT NET DE L'EXERCICE (+ ou -)	21 303 705
	II	CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT (C A F) - AUTOFINANCEMENT	20 794 407
	1	Résultat de l'exercice	21 303 705
		* Bénéfice	
		* Perte	
NON COURANT	2	+ Dotations d'exploitation (1)	168 932 871
	3	+ Dotations financières (1)	7 793 800
	4	+ Dotations non courantes (1)	
	5	- Reprises d'exploitation (2)	
	6	- Reprises financières (2)	
	7	- Reprises non courantes (2) (3)	
	8	- Produits de cession d'immobilisations	208 139
	9	+ Valeurs nettes d'amortissement des imm. cédées	500
		CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT (C A F)	197 508 737
	10	- Distributions de bénéfices	166 320 000
	II	AUTOFINANCEMENT	197 508 737

4.2 - Comptes sociaux

II Emplois et Ressources				
	EXERCICE		EXERCICE PRECEDENT	
	EMPLOIS	RESSOURCES	EMPLOIS	RESSOURCES
RESSOURCES STABLES DE L'EXERCICE (FLUX)				
AUTOFINANCEMENT				
Capacité d'autofinancement		197 508 737		14 774 265
- Distribution de bénéfices		197 508 737		181 094 265
				166 320 000
CESSIONS ET REDUCTIONS D'IMMOBILISATIONS				
Cession d'immobilisations incorporelles	(B)	3 913 470		3 822 096
Cession d'immobilisations corporelles		208 139		599 486
Cession d'immobilisations financières		3 705 332		3 222 610
RECUPERATIONS SUR CREANCES IMMOBILISEES				
AUGMENTATIONS DES CAPITAUX PROPRES ET ASSIMILES				
Augmentations de capital, apports	(C)			
Subventions d'investissement				
AUGMENTATIONS DES DETTES DE FINANCEMENT				
(D)		300 000 000		420 000 000
		501 422 207		438 596 360
I TOTAL DES RESSOURCES STABLES (A+B+C+D)				
EMPLOIS STABLE DE L'EXERCICE (FLUX)	(E)	197 134 044		278 670 318
ACQUISITIONS ET AUGMENTATIONS D'IMMOBILISATIONS				2 374 417
Acquisition d'immobilisations incorporelles		1 554 465		276 052 133
Acquisition d'immobilisations corporelles		189 398 140		243 769
Acquisition d'immobilisations financières		6 181 439		
Augmentation des créances immobilisées				
REMBOURSEMENTS DES CAPITAUX PROPRES				
REMBOURSEMENTS DES DETTES DE FINANCEMENT	(F)	172 875 654		60 000 000
EMPLOIS EN NON VALEURS	(G)	23 622 847		6 379 619
II. TOTAL - EMPLOIS STABLES (E+F+G+H)	(H)	393 632 545		345 049 938
III. VARIATION DU BESOIN DE FINANCEMENT GLOBAL (B F G)		136 989 050		92 779 416
IV. VARIATION DE LA TRESORERIE				767 006
TOTAL GENERAL		530 621 595		438 596 360
		530 621 595		438 596 360

ÉTAT DES CHANGEMENTS DE MÉTHODES

Exercice Clos au 31 décembre 2017	INFLUENCE SUR LE PATRIMOINE, LA SITUATION FINANCIERE ET LES RESULTATS	
NATURE DES CHANGEMENTS	JUSTIFICATION DU CHANGEMENT	
I - Changements affectant les méthodes d'évaluation		
la prise en compte des intérêts sur emprunts dans le coût d'acquisition des immobilisations	Dans le cas exceptionnel d'un délai d'acquisition supérieur à un an, les frais financiers spécifiques de préfinancement se rapportant à cette période peuvent être inclus dans le coût d'acquisition de ces immobilisations ; avec mention expresse dans l'ETIC (A).	2120 256,26
la prise en compte des intérêts sur emprunts dans le coût de production des immobilisations	"Le coût de production réel et complet ne comprend pas, sauf conditions spécifiques de l'activité à justifier dans l'ETIC (A) : • les frais de réhabilitation générale de l'entreprise ; • les frais de stockage ; • les frais de recherche et développement ; • les charges financières. Néanmoins le coût de production des immobilisations peut comprendre le montant des intérêts relatifs aux dettes contractées pour le financement de cette production depuis le "" préfinancement "" spécifique jusqu'à la date normale d'achèvement de l'immobilisation ou de sa mise en service si elle est exceptionnellement antérieure à cette date"	2557 896,95
Effectuer un plan d'amortissement prospectif prolongeant la durée d'amortissement de deux immobilisations suite à une opération de mise à niveau	Les méthodes d'amortissement retenues doivent être appliquées de façon constante d'un exercice à l'autre, à moins que des circonstances nouvelles justifient un changement de méthode. Les techniques d'amortissement doivent être rendues rapidement obsolètes (équipement installé). A la fin de l'exercice au cours duquel intervient la révision du plan d'amortissement, il y a lieu de faire mention de ce changement dans l'ETIC, en y indiquant ses motifs et son influence sur le patrimoine, la situation financière et les résultats. (A3).	3371 301,03
"II - Chagements affectant les règles de présentation"		NÉANT

4.2 - Comptes sociaux

TABLEAU DES IMMOBILISATIONS AUTRES QUE FINANCIÈRES

NATURE		MONTANT BRUT DEBUT EXERCICE	AUGMENTATION			DIMINUTION			MONTANT BRUT FIN EXERCICE
			Acquisition	Production par l'entreprise pour elle même	Virement	Cession	Retrait	Virement	
(Montants en dhs)									Exercice Clos au 31 décembre 2019
IMMOBILISATION EN NON-VALEURS		63 666 183	23 622 847		2 368 400				89 657 430
	* Frais préliminaires								
	* Charges à répartir sur plusieurs exercices	63 666 183	23 622 847		2 368 400				89 657 430
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES		22 624 738	1 554 465		3 282 387				27 461 589
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES		22 624 738	1 554 465		3 282 387				27 461 589
	* Immobilisation en recherche et développement								
	* Brevets, marques, droits et valeurs similaires	22 624 738	1 554 465		3 282 387				27 461 589
IMMOBILISATIONS CORPORELLES		2 621 400 165	189 398 140		107 900 168	30 000	975 802	113 550 955	2 804 141 716
IMMOBILISATIONS CORPORELLES		2 621 400 165	189 398 140		107 900 168	30 000	975 802	113 550 955	2 804 141 716
	* Terrains	48 325 324							48 325 324
	* Constructions	456 865 541	14 575 603		6 147 718				477 588 862
IMMOBILISATIONS CORPORELLES		1 913 254 911	66 642 437		100 060 708		975 802		2 078 982 254
	* Installations techniques, matériel et outillage								
	* Matériel de transport	10 828 034	789 703						11 617 738
IMMOBILISATIONS CORPORELLES		54 048 901	7 664 094		1 631 742	30 000			63 374 737
	* Mobilier, matériel de bureau et aménagements								
	* Autres immobilisations corporelles informatiques								
IMMOBILISATIONS CORPORELLES EN COURS		138 077 453	99 726 303					113 550 955	124 252 801

TABLEAU DES TITRES DE PARTICIPATION

Raison sociale de la société émettrice		Secteur d'activité	Capital social	Participation au capital en %	Prix d'acquisition global	Valeur Comptable Nette	Extraits des derniers états de synthèse de la société émettrice				Produits inscrits au C P C de l'exercice
							Date de clôture	Situation nette	Résultat net		
(Montants en dhs)							6	7	8		9
Eau Technologie Environnement "ETE"		Caplage, exploitation, industrie et commerce de toutes sortes de boissons	5 438 400	55%	22 762 339	22 762 339	31/12/2019	25 236 654	4 989 555		1 439 422
		Embouteiller, importer et exporter tout type de boissons									
OULMES DRINKS DÉVELOPMENT "ODD"		Embouteiller, importer et exporter tout type de boissons	30 000 000	100%	30 000 000	30 000 000	31/12/2019	12 250 672	-2 014 294		
		Embouteiller, importer et exporter tout type de boissons									
ORANGINA MAROC		Embouteiller, importer et exporter tout type de boissons	22 000 000	34%	7 479 800		31/12/2019	-30 165 764	-16 454 556		
		Embouteiller, importer et exporter tout type de boissons									
SÉNÉGAL WATER & BEVERAGES COMPANY SA		Embouteiller, importer et exporter tout type de boissons	3 107 105	100%	3 107 105	3 107 105	31/12/2019	3 107 105			
		Embouteiller, importer et exporter tout type de boissons									
SOCIÉTÉ AFRICAINE DES BOISSONS ET EAUX MINÉRALES "SABEM"		Embouteiller, importer et exporter tout type de boissons	10 124 299	55%	5 511 660	5 511 660	31/12/2019	10 124 299			
		Embouteiller, importer et exporter tout type de boissons									
TOTAL			70 669 804		68 860 904	61 381 104		20 552 966	-13 479 296		1 439 422

4.2 - Comptes sociaux

TABLEAU DES PROVISIONS

(Montants en dhs)		Exercice Clos au 31 décembre 2019				
Nature	Montant début d'exercice	Dotations			Reprises	
		d'exploitation	financières	non courantes	financières	non courantes
1 Provisions pour dépréciation de l'actif immobilisé		7 479 800				
2 Provisions réglementées						
3 Provisions durables pour risques et charges						
SOUS TOTAL (A)		7 479 800				
4 Provisions pour dépréciation de l'actif circulant (hors trésorerie) (Clients et stocks)	67 781 988	1 673 971			838 772	
5 Autres provisions pour risques et charges (Écarts de conversion)	695 470		543 151		695 470	
6 Provisions pour dépréciation des comptes de trésorerie						
SOUS TOTAL (B)	68 477 458	1 673 971	543 151		695 470	
TOTAL (A + B)	68 477 458	9 153 771	543 151		695 470	
						69 160 338
						76 640 138

TABLEAU DES CRÉANCES

(Montants en dhs)		Exercice Clos au 31 décembre 2019						
CRÉANCES	TOTAL	ANALYSE PAR ÉCHÉANCE			AUTRE ANALYSE			
		Plus d'un an	Moins d'un an	Échues et non recouvrées	Montants en devises	Montants sur l'état et organismes publics	Montants sur les entreprises liées	Montants représentés par des effets
DEL L'ACTIF IMMOBILISÉ	10 023 192	4 558 041	5 465 151					
* Prêts immobilisés								
* Autres créance financières	10 023 192	4 558 041	5 465 151					
DEL L'ACTIF CIRCULANT	596 649 511		389 183 036	207 466 475	41 887 868	58 098 778	45 674 981	65 024 269
* Fournisseurs débiteurs	29 499 209		29 499 209		20 559 478			
* Clients et comptes rattachés	459 464 933		281 859 054	177 605 879	2 105 451		13 875 299	65 024 269
* Personnel	4 458 541		4 458 541					
* État	58 098 778		58 098 778			58 098 778		
* Comptes d'associés	6 691 831		6 691 831		6 691 831		6 691 831	
* Autres débiteurs	34 656 968		4 796 372	29 860 596	12 531 108		25 107 851	
* Comptes de régul Actif	3 779 251		3 779 251					

4.2 - Comptes sociaux

TABLEAU DES DETTES

(Montants en dhs)		Exercice Clos au 31 décembre 2019						
DETTES	TOTAL	ANALYSE PAR ÉCHÉANCE			Autres analyse			
		Plus d'un an	Moins d'un an	Échues et non recouvrées	Montants en devises	Montants sur l'État et organismes publics	Montants sur les entreprises liées	Montants représentés par des effets
DE FINANCEMENT	917 124 346	240 000 000	677 124 346					
* Emprunts obligataires	360 000 000	240 000 000	120 000 000					
* Autres dettes de financement	557 124 346		557 124 346					
DU PASSIF CIRCULANT	413 815 617		378 965 839	34 849 778	52 241 987	186 490 220	7 482 489	9 203 984
* Fournisseurs	194 543 252		159 693 474	34 849 778	52 241 987		2 243 203	9 203 984
* Clients créditeurs consignation	14 340 162		14 340 162					
* Personnel	3 967 534		3 967 534					
* Organismes sociaux	14 484 218		14 484 218			14 484 218		
* État	172 006 001		172 006 001			172 006 001		
* Comptes d'associés	1 583 859		1 583 859				1 583 859	
* Autres créanciers								
* Comptes de régular Passif	12 890 589		12 890 589				3 655 427	

TABLEAU DES SURETÉS RÉELLES DONNÉES OU RECUES

Exercice Clos au 31 décembre 2019					
TIERS CRÉDITEURS OU DÉBITEURS	MONTANT COUVERT PAR LA SÛRETÉ	NATURE (1)	DATE ET LIEU D'INSCRIPTION	OBJET (2) (3)	VALEUR COMPTABLE NETTE DE LA SÛRETÉ DONNÉE À LA DATE DE CLÔTURE
* Sûretés données					
La banque marocaine pour le commerce et l'industrie	13 500 000,00	Un cautionnement appuyé d'un nantissement de dépôt à terme	Contrat de prêt du 15 Novembre 2016 à Casablanca	Au profit de la filiale Oulmès Drinis Développement dans le cadre d'un prêt contracté auprès de la BMCI	6 572 058,36
* Sûretés reçues					

(1) Gage : 1- Hypothèque ; 2- Nantissement ; 3- Warrant ; 4- Autres ; 5- (à préciser)
(2) préciser si la sûreté est donnée au profit d'entreprises ou de personnes tierces (sûretés données)
(entreprises liées, associés, membres du personnel)
(3) préciser si la sûreté reçue par l'entreprise provient de personnes tierces autres que le débiteur (sûretés reçues)

4.2 - Comptes sociaux

ENGAGEMENTS FINANCIERS RECUS OU DONNÉS HORS OPÉRATIONS DE CRÉDIT-BAIL			Exercice Clos au 31 décembre 2019
			(Montants en dhs)
ENGAGEMENTS DONNÉS	MONTANTS EXERCICE	MONTANTS EXERCICE PRÉCÉDENT	
* Avals et cautions			
* Engagements en matière de pensions de retraites et obligations similaires	10 000 000	10 000 000	
* Autres engagements donnés (vis-à-vis de l'Administration des douanes)	13 500 000	13 500 000	
* Une garantie à première demande dans le cadre d'un contrat de prêt en faveur de la filiale			
Oulmès Drinks Développement avec la BMCI			
* Une caution en faveur du MINURSO	187 043	187 043	
* Une caution définitive en faveur de la DPEFLCD	272 822	272 822	
Direction provinciale des Eaux et Forêts et à la Lutte Contre la Désertification			
Total (1)	23 959 865	23 959 865	
(1) dont engagements à l'égard d'entreprises liées ...			
ENGAGEMENTS RECUS	MONTANTS EXERCICE	MONTANTS EXERCICE PRÉCÉDENT	
* Avals et cautions			
Client Dépositaire: Limonades Sidi Bannour	1 000 000	NEANT	
Client Dépositaire: Yasmine Boissons	1 000 000		
* Autres engagements donnés			
Total	2 000 000		
(1) Gage: 1- Hypothèque; 2- Nantissement; 3- Warrant; 4- Autres; 5- (à préciser)			
(2) préciser si la sûreté est donnée au profit d'entreprises ou de personnes tierces (sûretés données) (entreprises liées, associés, membres du personnel)			
(3) préciser si la sûreté reçue par l'entreprise provient de personnes tierces autres que le débiteur (sûretés reçues)			
ÉTAT DES PASSIFS ÉVENTUELS			
Exercice Clos au 31 décembre 2019			
- Conformément à la législation fiscale, les exercices 2016, 2017, 2018 et 2019 ne sont pas encore prescrits. Les déclarations fiscales des Eaux Minérales d'Oulmès au titre de l'impôt sur les sociétés (IS), de la TVA et de l'impôt sur les revenus salariaux (IR) peuvent faire l'objet de contrôle par l'administration et de rappels éventuels d'impôts, taxes,			
- Les déclarations sociales au titre de la CNSS peuvent faire l'objet de contrôle et de rappels éventuels de cotisations.			

4.3 - Comptes consolidés

BILAN ACTIF (en milliers de dirhams)			
ACTIF		31/12/2019	31/12/2018
Actif Non Courant		1 540 710	1 514 999
Ecart d'Acquisition		8 502	10 203
Immobilisations en non valeur			
Immobilisations Incorporelles		13 877	11 143
Immobilisations Corporelles		1 498 223	1 476 901
Immobilisations Financières		20 069	16 708
Titres mis en équivalence			
Impôts Différés Actif		38	44
Actif Courant		1 115 060	836 934
Stocks et Encours		332 554	258 788
Clients et Comptes Rattachés		400 888	332 801
Autres Créances et Comptes de Régularisation		135 655	157 639
Valeurs Mobilières de Placement		58	58
Disponibilités		245 905	87 648
TOTAL DE L'ACTIF		2 655 770	2 351 933
BILAN PASSIF (en milliers de dirhams)			
PASSIF		31/12/2019	31/12/2018
Capitaux Propres Part du Groupe		632 450	620 492
Capital		198 000	198 000
Prime d'émission		166 980	166 980
Réserves		255 409	239 809
Résultat net de l'exercice		12 105	15 758
Ecart de conversion		-44	-56
Intérêts Minoritaires		11 158	10 213
Capitaux Propres assimilés			
Subventions d'investissement			
Provisions réglementées			
Passif Non Courant		1 061 362	946 411
Emprunts et Dettes Financières		1 004 674	893 114
Impôts Différés Passif		45 988	48 207
Provisions durables pour risques et charges		10 700	5 089
Passif Courant		950 799	774 817
Fournisseurs et Comptes Rattachés		193 058	234 046
Autres Dettes et Comptes de Régularisation		229 569	205 647
Autres provisions pour risques et charges		415	160
Trésorerie PASSIF		527 756	334 965
TOTAL DU PASSIF		2 655 770	2 351 933

4.3 - Comptes consolidés

TABLEAU DE VARIATION DES CAPITAUX						
(en milliers de dirhams)	CAPITAL	Primes	Réserves consolidées	Résultat consolidé PG	Intérêts minoritaires	Ecart de conversion
Capitaux propres consolidés au 31/12/2017	198 000	166 980	219 024	189 525	9 806	195
Affectation du résultat 2017			189 525	-189 525		
Distribution par la société consolidante			-166 320		-1879	
Distributions versées aux minoritaires			-2 297			
Variation de périmètre					2 386	
Résultat consolidé 2018				15 758		
Augmentation de capital						
Ecart de conversion			-123		-100	-250
Capitaux propres consolidés au 31/12/2018	198 000	166 980	239 809	15 758	10 213	-56
Capitaux propres consolidés au 31/12/2018	198 000	166 980	239 809	15 758	10 213	-56
Affectation du résultat 2018			15 758	-15 758		
Distribution par la société consolidante						
Distributions versées aux minoritaires					-1165	
Variation de périmètre						
Résultat consolidé 2019				12 105	2 290	
Augmentation de capital						
Ecart de conversion			-205		-180	12
Différence d'ouverture			46			
Capitaux propres consolidés au 31/12/2019	198 000	166 980	255 409	12 105	11 158	-44
						46
						643 608

COMPTE DE PRODUITS ET CHARGES (HORS TAXES)			
Nature (en milliers de dirhams)	31/12/2019	31/12/2018	31/12/2018
PRODUITS D'EXPLOITATION	1 722 291	1 722 291	1 584 079
* Chiffre d'affaires	1 710 080	1 710 080	1 566 758
* Autres produits d'exploitation	12 211	12 211	17 321
CHARGES D'EXPLOITATION	1 643 782	1 643 782	1 511 998
* Achats consommés	645 889	645 889	573 460
* Charges externes	441 071	441 071	430 574
* Impôts et taxes	150 581	150 581	137 840
* Charges de personnel	225 896	225 896	199 671
* Autres charges d'exploitation	1 632	1 632	2 914
* Dotations d'exploitation	178 714	178 714	167 539
RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I-II)	78 509	78 509	72 081
CHARGES ET PRODUITS FINANCIERS	-48 757	-48 757	-37 313
RÉSULTAT COURANT DES ENTREPRISES INTEEGREES	29 751	29 751	34 768
CHARGES ET PRODUITS NON COURANTS	4 251	4 251	11 606
* Impôts sur les résultats	14 542	14 542	14 145
* Impôts sur les résultats différés	-2 214	-2 214	4 904
RÉSULTAT NET DES ENTREPRISES INTEEGREES	21 674	21 674	27 325
* Quote part des résultats des entreprises mises en équivalence	-5 578	-5 578	-7 480
* Dotations aux amortissements des écarts d'acquisition	1 700	1 700	1 700
* Reprises sur écarts d'acquisition négatif	-	-	-
RÉSULTAT NET DE L'ENSEMBLE CONSOLIDÉ	14 395	14 395	18 145
INTERETS MINORITAIRES	2 290	2 290	2 386
RÉSULTAT NET PART DU GROUPE	12 105	12 105	15 758
Résultat par action en DH	6,11	6,11	7,96

4.3 - Comptes consolidés

TABLEAU DES FLUX DE TRÉSORERIE		
	31/12/2019	31/12/2018
Flux de trésorerie liés à l'activité		
Résultat net des sociétés consolidées	14 395	18 145
Elimination des charges et produits sans incidence sur la trésorerie ou non liés à l'activité		
- Dotations aux amortissements et aux provisions nettes des reprises	176 189	161 762
- Variation des impôts différés	-2 214	4 904
- Plus-values de cession, nettes d'impôt	-542	-585
- Quote-part dans le résultat des sociétés mises en équivalence	5 578	7 480
Capacité d'autofinancement des sociétés intégrées	193 406	191 706
Dividendes reçus des sociétés mises en équivalence		
Variation du besoin en fonds de roulement lié à l'activité	-136 677	-90 066
Flux nets de trésorerie générés par l'activité	56 729	101 640
Flux de trésorerie liés aux opérations d'investissement		
Acquisition d'immobilisations	-205 042	-306 470
Cession d'immobilisations	542	599
Incidence des variations de périmètre		
Flux nets de trésorerie liés aux opérations d'investissement	-204 499	-305 871
Flux de trésorerie liés aux opérations de financement		
Dividendes versés aux actionnaires	-1 165	-170 497
Emission de prêts nets des remboursements	3 135	2 960
Subvention d'investissement		
Augmentation de capital en numéraire		
Emissions d'emprunts nets des remboursements	111 560	366 766
Flux nets de trésorerie liés aux opérations de financement	113 530	199 230
Incidence des variations des monnaies étrangères	-293	-78
Variation de trésorerie nette	-34 534	-5 079
Trésorerie nette d'ouverture	-247 317	-242 238
Trésorerie nette de clôture	-281 851	-247 317

4.4 - Résumé des notes aux comptes consolidés

Note 1 : Description de l'activité

Les Eaux Minérales d'Oulmès S.A. (EMO), société anonyme au capital social de 198.000.000 de Dirhams, a été créée le 7 mars 1934 sous la dénomination « *Compagnie Fermière des Eaux Minérales d'Oulmès-Etat* » et dont le siège social est établi dans la zone industrielle de BOUSKOURA à Casablanca. Les Eaux Minérales d'Oulmès fait partie du groupe HOLMARCOM.

Les domaines d'activité des Eaux Minérales d'Oulmès couvrent le captage, la production, la mise en bouteille et la commercialisation d'eaux minérales naturelles plates (Sidi Ali et Ain Atlas) et gazeuses (Oulmès), la fabrication de préformes, ainsi que la mise en bouteille et la commercialisation d'eau de table (Bahia).

LEMO est présent également à l'international via sa filiale ETE opérant au Bénin.

Note 2 : Règles et méthodes comptables

A-Principes comptables

Les comptes consolidés ont été établis en application de l'avis n°5 du Conseil National de la Comptabilité (CNC) du 26 mai 2005 et conformément aux dispositions de l'Annexe III.2.A. de la circulaire de l'AMMC qui fixe le contenu de l'information proforma et l'Annexe III.2.I. portant sur les Etats de synthèse annuels.

B-Méthodes de consolidation

Les méthodes de consolidation appliquées dépendent du type de contrôle liant l'entreprise concernée à la maison-mère :

Intégration globale (IG)

Cette méthode est appliquée lorsque le Groupe détient un contrôle exclusif sur sa filiale. Le contrôle exclusif est le pouvoir de diriger les politiques financières et opérationnelles d'une entreprise afin de tirer avantage de ses activités. La méthode de l'intégration globale permet de répartir le résultat et les capitaux propres entre les intérêts du Groupe et les intérêts hors Groupe (intérêts minoritaires).

Intégration proportionnelle (IP)

Cette méthode s'applique aux entreprises soumises au contrôle conjoint. Le contrôle conjoint est le partage du contrôle d'une entreprise exploitée en commun par un nombre limité d'actionnaires, de sorte que les politiques financières et opérationnelles résultent de leur accord. La méthode de l'intégration proportionnelle consiste à intégrer uniquement les pourcentages d'actifs, de passifs, de charges et de produits revenant aux seuls intérêts du Groupe.

Mise en équivalence (MEE)

Cette méthode s'applique aux entreprises sur lesquelles le Groupe a une influence notable. L'influence notable est le pouvoir de participer aux politiques financières et opérationnelles d'une entreprise sans en détenir le contrôle. La méthode de la mise en équivalence consiste à valoriser les titres de participation de l'entreprise consolidée en fonction des capitaux propres de celle-ci, la quote-part de résultat de la filiale étant prise en compte dans le résultat consolidé.

C-Périmètre et règles de consolidation

Le périmètre de consolidation comprend la société mère Les Eaux Minérales d'Oulmès et ses filiales :

Entité	Activité	Méthode de consolidation	% de contrôle	% d'intérêt
Eau Technologie Environnement « ETE »	Captage, exploitation, industrie et commerce de toutes sortes de boissons	Intégration globale	55%	55%
OULMES DRINK DEVELOPMENT « ODD »	Extraction, fabrication, importation, exportation, embouteillage, promotion et distribution de type de boissons	Intégration globale	100%	100%
OPANGINA MAROC	Promotion et distribution de tout type de boissons : jus de fruits, groupes Sundry, Food et Beverages	Mise en équivalence	34%	34%

4.4 - Résumé des notes aux comptes consolidés

ETE

Eau Technologie Environnement, société de droit béninois, détenue par Les Eaux Minérales d'Oulmès dans le cadre de la mise en œuvre de sa stratégie de développement en Afrique et plus particulièrement l'Afrique Sub-saharienne. Les comptes sociaux de la société ETE ont fait l'objet d'un audit d'un commissaire aux comptes pour les exercices 2016, 2017, 2018 et 2019 ayant servi de base aux travaux de consolidations.

ODD

Oulmes Drinks Development, société créée au mois d'avril 2016 et détenue à 100% par Les Eaux Minérales d'Oulmès, avec un capital de M MAD 30. La société a pour activité la fabrication et la distribution de tout type de boissons. Elle devrait constituer le fournisseur exclusif d'Orangina Maroc.

OM

Orangina Maroc, détenue par les Eaux Minérales d'Oulmès à hauteur de 34% depuis avril 2016. Elle a essentiellement pour objet le commerce, la promotion et la distribution de tout type de boissons appartenant au groupe Suntory Food and Beverages.

D-Conversion des états financiers des filiales étrangères

La monnaie fonctionnelle d'une entité est la monnaie de l'environnement économique dans lequel cette entité opère principalement. Le Dirham est la monnaie de fonctionnement du Groupe. Ainsi, les comptes des filiales installées à l'étranger ont été convertis en MAD la monnaie de présentation.

E- Date de clôture des exercices

Les résultats des sociétés consolidées correspondent à une période de 12 mois se terminant le 31 Décembre de chaque année.

Toutes les sociétés entrant dans le périmètre de consolidation du Groupe ont établi des comptes arrêtés au 31 décembre 2019.

F-Comptes et opérations réciproques

Toutes les transactions intragroupes, ainsi que les actifs et passifs réciproques entre les sociétés consolidées par intégration globale sont éliminés. Il en est de même pour les résultats internes au groupe (dividendes, plus-values...).

Les soldes bilanciaux, les produits et les charges résultant des transactions intragroupes sont éliminés lors de la préparation des états financiers consolidés.

G-Retraitements de consolidation

► Immobilisations en non-valeurs

Les immobilisations en non valeurs, constituées des frais préliminaires et des charges à répartir, sont annulées en consolidation, ces immobilisations constituent des charges de l'exercice au cours duquel elles ont été engagées, au même titre leurs amortissements sont annulés.

► Ecart de conversion

Les gains de change latents, comptabilisés en écarts de conversion passif dans le bilan devraient être enregistrés au compte de produits et charges au cours de la période à laquelle ils se rapportent. Aussi, les écarts de conversion actifs ont été annulés en contrepartie de la provision pour risques et charges correspondante.

► Immobilisations acquises par crédit-bail

Les actifs détenus en vertu d'un contrat de crédit-bail devraient être comptabilisés au bilan sous forme d'une immobilisation corporelle et d'un emprunt correspondant, au compte de produits et charges, sous forme d'une dotation aux amortissements et d'une charge financière.

► Ecart d'acquisition

Les écarts d'acquisition représentent la différence entre le prix d'acquisition des titres des sociétés consolidées et la part du Groupe dans leur actif net à la date des prises de participations après comptabilisation des éventuelles plus ou moins-values latentes sur actifs identifiables. Lorsqu'ils

sont positifs, ces écarts sont inscrits à l'actif du bilan consolidé sous la rubrique « écarts d'acquisition » et amortis sur une durée qui doit refléter aussi raisonnablement que possible les hypothèses retenues et les objectifs fixés et documentés lors de l'acquisition. Cependant, lorsque ces écarts sont négatifs, ces derniers sont inscrits en provision pour risques et charges et repris sur une durée qui doit refléter aussi raisonnablement que possible les mêmes hypothèses retenues et les objectifs fixés et documentés lors de l'acquisition.

Les comptes consolidés du groupe comprennent un écart d'acquisition suite à l'entrée en périmètre de la filiale ETE, amorti sur une durée de 10 ans.

► Impôts différés

Les impositions différées résultent de la neutralisation des différences temporaires introduites par les règles fiscales et les retraitements d'homogénéisation qui ont une incidence sur la base taxable. Les actifs et passifs d'impôt différé sont évalués aux taux dont l'application est attendue sur l'exercice au cours duquel l'actif sera réalisé ou le passif réglé.

► Homogénéisation des durées d'amortissement des immobilisations corporelles

Le retraitement d'homogénéisation des durées d'amortissement des immobilisations corporelles consiste à harmoniser la durée d'amortissement de ces dites immobilisations en fixant une durée économique au lieu d'une durée admise fiscalement.

H- Règles et méthodes d'évaluation

Les règles d'évaluation présidant à l'établissement des comptes consolidés sont les mêmes que celles appliquées pour les comptes annuels individuels et édictées par le Code Général de la Normalisation Comptable (C.G.N.C.).

Les principales méthodes d'évaluation utilisées sont les suivantes :

► Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires) ou à leur coût de production. Elles sont constituées essentiellement des brevets, licences, logiciels et droits similaires correspondant à des dépenses faites pour l'obtention de l'avantage représenté par la protection accordée au bénéficiaire du droit d'utilisation. La durée d'amortissement de ces immobilisations s'étale sur 5 ans.

► Immobilisations corporelles

A leur entrée dans le patrimoine de la société, les immobilisations corporelles acquises à titre onéreux sont enregistrées à leur coût d'acquisition, celles produites par l'entreprise pour elle-même, à leur coût de production. Ces coûts s'entendent hors TVA récupérable et tenant compte des intérêts intercalaires des emprunts servant à les financer. L'amortissement des immobilisations corporelles est calculé sur la valeur d'origine du bien dans la limite des taux indiqués par l'administration fiscale et admis par l'usage de la profession.

► Stock

Les stocks des matières premières sont évalués au coût d'achat et suivant la méthode du coût moyen pondéré.

4.5 - Rapport des commissaires aux comptes



37, Bd Abdelatif Ben Kaddour
20 050 Casablanca
Maroc



47 rue Alal Ben Abdallah
Casablanca
Maroc

Aux actionnaires de la société
Les Eaux Minérales d'Oulmès S.A.
Quartier Industriel Bouskoura
Casablanca

RAPPORT GENERAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES EXERCICE DU 1^{er} JANVIER AU 31 DECEMBRE 2019

Conformément à la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des états de synthèse ci-joints de la société LES EAUX MINÉRALES D'OULMES S.A., comprenant le bilan, le compte de produits et charges, l'état des soldes de gestion, le tableau de financement et l'état des informations complémentaires (ETIC) relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2019. Ces états de synthèse font ressortir un montant de capitaux propres et assimilés de MAD 561.687.755,88 dont un bénéfice net de MAD 21.303.705,21.

Responsabilité de la Direction

La direction est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états de synthèse, conformément au référentiel comptable admis au Maroc. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation des états de synthèse ne comportant pas d'anomalie significative, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

Responsabilité de l'Auditeur

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états de synthèse sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les Normes de la Profession au Maroc. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique, de planifier et de réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les états de synthèse ne comportent pas d'anomalie significative.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états de synthèse. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation du risque que les états de synthèse contiennent des anomalies significatives. En procédant à ces évaluations du risque, l'auditeur prend en compte le contrôle interne en vigueur dans l'entité relatif à l'établissement et la présentation des états de synthèse afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états de synthèse.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Opinion sur les états de synthèse

Nous certifions que les états de synthèse cités au premier paragraphe ci-dessus sont réguliers et sincères et donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société LES EAUX MINÉRALES D'OULMES S.A. au 31 décembre 2019 conformément aux principes comptables admis au Maroc.

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur l'information donnée dans l'état annexe « Etat de changement de méthodes ».

Vérifications et informations spécifiques

Nous avons procédé également aux vérifications spécifiques prévues par la loi et nous nous sommes assurés notamment de la sincérité et de la concordance des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration destiné aux actionnaires avec les états de synthèse de la société.

Par ailleurs, conformément à l'article 172 de la loi 17-95 telle que modifiée et complétée, nous vous informons que la société a procédé en 2019 à la création de la société :

- Société Africaine de Boissons et Eaux Minérales S.A. au Burkina Faso détenue à 55% avec un capital de KMAD 5.512.

Casablanca, le 11 mars 2020

Les Commissaires aux Comptes

ERNST & YOUNG



Hicham DIOURI
Associé

FIDAROC GRANT THORNTON



Faïçal MEKOUAR
Associé

4.5 - Rapport des commissaires aux comptes



Aux actionnaires de la société
Les Eaux Minérales d'Oulmès
 Quartier Industriel Bouskoura
 Casablanca

RAPPORT D'AUDIT SUR LES ETATS FINANCIERS CONSOLIDES EXERCICE DU 1^{er} JANVIER AU 31 DECEMBRE 2019

Nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés, ci-joints, de la société LES EAUX MINÉRALES D'OULMES et de ses filiales (Groupe LES EAUX MINÉRALES D'OULMES), comprenant le bilan consolidé au 31 décembre 2019, ainsi que le compte de produits et charges consolidé, l'état des variations des capitaux propres et le tableau des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, et des notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives. Ces états financiers font ressortir un montant de capitaux propres consolidés de KMAD 643.608 dont un bénéfice net consolidé de KMAD 14.395.

Responsabilité de la Direction

La direction est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers, conformément au référentiel comptable admis au Maroc. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation des états financiers ne comportant pas d'anomalie significative, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

Responsabilité de l'Auditeur

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états financiers sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les Normes de la Profession applicables au Maroc. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique, de planifier et de réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les états de synthèse ne comportent pas d'anomalie significative.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états de synthèse. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation du risque que les états financiers contiennent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

En procédant à ces évaluations du risque, l'auditeur prend en compte le contrôle interne en vigueur dans l'entité relatif à l'établissement et la présentation des états financiers afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

2

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Opinion sur les états financiers

A notre avis, les états financiers consolidés cités au premier paragraphe ci-dessus donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'ensemble du groupe LES EAUX MINÉRALES D'OULMES constitué par les entités comprises dans la consolidation au 31 décembre 2019 ainsi que de la performance financière et des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux normes et principes comptables décrits dans l'état des informations complémentaires consolidé.

Casablanca, le 11 mars 2020

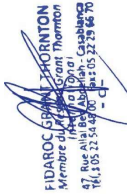
Les Commissaires aux Comptes

ERNST & YOUNG



Hicham DIOURI
 Associé

FIDAROC GRANT THORNTON



Faical MEKOUAR
 Associé

4.5 - Rapport des commissaires aux comptes



37, Bd Abdelatif Ben Kaddour
20 050 Casablanca
Maroc



47 rue Allal Ben Abdallah
Casablanca
Maroc

Aux actionnaires de la société
Les Eaux Minérales d'Oulmès S.A.
Quartier Industriel Bouskoura
Casablanca

RAPPORT SPECIAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES EXERCICE DU 1^{er} JANVIER AU 31 DECEMBRE 2019

En notre qualité de commissaires aux comptes de votre société, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées conformément aux dispositions des articles 56 à 59 de la loi 17-95 telle que modifiée et complétée par les lois 20-05, 78-12 et 20-19 ainsi que leurs décrets d'application.

Il nous appartient de vous présenter les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont nous avons été avisées par le Président du Conseil d'Administration ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé, ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient, selon la loi ci-dessus, de vous prononcer sur leur approbation.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimées nécessaires au regard des normes de la profession au Maroc. Ces diligences ont consisté à vérifier la concordance des informations qui nous ont été communiquées avec les documents de base dont elles sont issues.

1. CONVENTIONS CONCLUES AU COURS DE L'EXERCICE

1.1 Conventions non préalablement autorisées par votre Conseil d'Administration

1.1.1 Convention d'avance en compte courant avec Sénégal Water & Beverages Company (Convention non écrite)

Entités concernées : La société Sénégal Water & Beverages Company est filiale à hauteur de 100% de la société Les Eaux Minérales d'Oulmès.

Principales modalités : Cette convention prévoit l'octroi par la société Les Eaux Minérales d'Oulmès d'une avance en compte courant à la société Sénégal Water & Beverages Company

Montants comptabilisés : Aucun montant n'a été comptabilisé en produit en 2019 au titre de cette convention.

Sommes versées par Les Eaux Minérales d'Oulmès en 2019 : KMAD 5.001.

Le solde du compte avance en compte courant au 31 décembre 2019 : KMAD 5.001.

Avances remboursées par Sénégal Water & Beverages Company en 2019 : Aucun montant n'a été remboursé en 2019 au titre de cette convention.

Somme des intérêts versés par Sénégal Water & Beverages Company en 2019 : Aucun montant n'a été versé en 2019 au titre de cette convention.

2. CONVENTIONS CONCLUES AU COURS DES EXERCICES ANTERIEURS ET DONT L'EXECUTION S'EST POURSUIVIE DURANT L'EXERCICE

2.1 Convention d'assistance en veille réglementaire avec Orangina Maroc (Convention écrite)

Entités concernées : La société Orangina Maroc est filiale à hauteur de 34% de la société Les Eaux Minérales d'Oulmès.

Nature de la convention : Contrat d'assistance en veille réglementaire.

Principales modalités : Cette convention prévoit l'assistance de la société Orangina Maroc par la société Les Eaux Minérales d'Oulmès en matière de veille réglementaire. La rémunération annuelle est fixée à KMAD 50.

Montants comptabilisés : Au titre de cette convention, le montant constaté en produits de l'exercice 2019 s'élève à KMAD 50 hors taxes.

Sommes encaissées par Les Eaux Minérales d'Oulmès en 2019 : KMAD 60 toutes taxes comprises.

2.2 Convention d'assistance en recouvrement avec Orangina Maroc (Convention écrite)

Entités concernées : La société Orangina Maroc est filiale à hauteur de 34% de la société Les Eaux Minérales d'Oulmès.

Nature de la convention : Contrat d'assistance en recouvrement.

Principales modalités : Cette convention prévoit l'assistance de la société Orangina Maroc par la société Les Eaux Minérales d'Oulmès en recouvrement. La rémunération est fixée à 1% du chiffre d'affaires HT encaissé par Les Eaux Minérales d'Oulmès.

Montants comptabilisés : Aucun montant n'a été comptabilisé en 2019 au titre de cette convention.

Sommes encaissées par Les Eaux Minérales d'Oulmès en 2019 : KMAD 42 toutes taxes comprises.

2.3 Convention d'approvisionnement en électricité avec Oulmès Drinks Development (Convention non écrite)

Entités concernées : La société Oulmès Drinks Development est filiale à hauteur de 100% de la société Les Eaux Minérales d'Oulmès

Nature de la convention : Contrat d'approvisionnement en électricité.

Principales modalités : Cette convention prévoit l'approvisionnement de la société Oulmès Drinks Development par la société Les Eaux Minérales d'Oulmès en électricité.

Montants comptabilisés : Au titre de cette convention, le montant constaté en produits de l'exercice 2019 est de KMAD 1,420 hors taxes.

Sommes encaissées par Les Eaux Minérales d'Oulmès en 2019 : KMAD 373 toutes taxes comprises.

4.5 – Rapport des commissaires aux comptes

2.4 Convention en matière de ressources humaines avec Oulmès Drinks Development (Convention non écrite)

Entités concernées : La société Oulmès Drinks Development est filiale à hauteur de 100% de la société Les Eaux Minérales d'Oulmès

Nature de la convention : Contrat de mise à disposition du personnel.

Principales modalités : Cette convention prévoit la refacturation des charges sociales relatives au personnel mis à disposition de la société Oulmès Drinks Development par la société Les Eaux Minérales d'Oulmès.

Montants comptabilisés : Aucun montant n'a été comptabilisé en produit de l'exercice 2019 au titre de cette convention.

Sommes encaissées par Les Eaux Minérales d'Oulmès en 2019 : KMAD 90 toutes taxes comprises.

2.5 Convention d'assistance générale avec Oulmès Drinks Development (Convention écrite)

Entités concernées : La société Oulmès Drinks Development est filiale à hauteur de 100% de la société Les Eaux Minérales d'Oulmès

Nature de la convention : Contrat d'assistance générale.

Principales modalités : Cette convention prévoit l'assistance de la société Oulmès Drinks Development par la société Les Eaux Minérales d'Oulmès dans les domaines technique, financier, administratif et juridique. La rémunération est fixée à 1% du chiffre d'affaires HT.

Montants comptabilisés : Au titre de cette convention, le montant constaté en produits de l'exercice 2019 est de KMAD 487.

Sommes encaissées par Les Eaux Minérales d'Oulmès en 2019 : KMAD 228 toutes taxes comprises.

2.6 Convention de bail à usage commercial avec Oulmès Drinks Development (Convention écrite)

Entités concernées : La société Oulmès Drinks Development est filiale à hauteur de 100% de la société Les Eaux Minérales d'Oulmès

Nature de la convention : Contrat de bail.

Principales modalités : Cette convention prévoit que la société Les Eaux Minérales d'Oulmès loue un local à bail commercial à la société Oulmès Drinks Development moyennant un loyer mensuel global de KMAD 292.

Montants comptabilisés : Au titre de cette convention, le montant constaté en produits de l'exercice 2019 s'élève à KMAD 2.917 hors taxes.

Sommes encaissées par Les Eaux Minérales d'Oulmès en 2019 : KMAD 2.042 toutes taxes comprises.

2.7 Engagements dans le cadre du contrat de prêt pour le compte de Oulmès Drinks Development

Entités concernées : La société Oulmès Drinks Development est filiale à hauteur de 100% de la société Les Eaux Minérales d'Oulmès.

Nature de la convention : Cautionnement de prêt.

Principales modalités : Dans le cadre d'un contrat de prêt au profit de la société Oulmès Drinks Development, la société Les Eaux Minérales d'Oulmès a procédé à un cautionnement appuyé d'un nantissement de dépôt à terme pour KMAD 13.500 dont la valeur nette comptable s'élève à KMAD 6.572 et une garantie à première demande pour KMAD 13.500.

2.8 Convention d'approvisionnement en eau avec Oulmès Drinks Development (Convention écrite)

Entités concernées : La société Oulmès Drinks Development est filiale à hauteur de 100% de la société Les Eaux Minérales d'Oulmès.

Nature de la convention : Contrat d'approvisionnement en eau.

Principales modalités : Cette convention prévoit l'approvisionnement de la société Oulmès Drinks Development par la société Les Eaux Minérales d'Oulmès en eau traitée.

Montants comptabilisés : Au titre de cette convention, le montant constaté en produits de l'exercice 2019 s'élève à KMAD 1.584 hors taxes.

Sommes encaissées par Les Eaux Minérales d'Oulmès en 2019 : KMAD 1.533 toutes taxes comprises.

2.9 Convention d'assistance générale avec Eau Technologie Environnement (Convention écrite)

Entités concernées : La société Eau Technologie Environnement est filiale à hauteur de 55% de la société Les Eaux Minérales d'Oulmès.

Nature de la convention : Contrat d'assistance générale.

Principales modalités : Cette convention prévoit l'assistance de la société Eau Technologie Environnement par la société Les Eaux Minérales d'Oulmès dans les domaines technique, financier, administratif et juridique. La rémunération est fixée à 4% du chiffre d'affaires HT.

Montants comptabilisés : Au titre de cette convention, le montant constaté en produits de l'exercice 2019 s'élève à KMAD 1.811 hors taxes.

Sommes encaissées par Les Eaux Minérales d'Oulmès en 2019 : Aucun montant n'a été encaissé en 2019 au titre de cette convention.

2.10 Convention d'avance en compte courant avec Eau Technologie Environnement (Convention écrite)

Entités concernées : La société Eau Technologie Environnement est filiale à hauteur de 55% de la société Les Eaux Minérales d'Oulmès.

Nature de la convention : Contrat d'avance de trésorerie.

Principales modalités : Cette convention prévoit la rémunération des avances effectuées par la société Les Eaux Minérales d'Oulmès en compte courant de la société Eau Technologie Environnement, ce compte sera productif d'intérêts décomptés trimestriellement, le taux d'intérêt est égal à 9% HT l'an.

4.5 - Rapport des commissaires aux comptes

Montants comptabilisés : Au titre de cette convention, le montant constaté en produits de l'exercice 2019 s'élève à KMAD 160 hors taxes.

Sommes versées par Les Eaux Minérales d'Oulmès en 2019 : Aucun montant n'a été versé en 2019.

Le solde du compte avance en compte courant Eau Technologie Environnement au 31 décembre 2019 : KMAD 1.806.

Avances remboursées par Eau Technologie Environnement en 2019 : Aucun remboursement n'a été effectué en 2019.

Somme des intérêts versés par Eau Technologie Environnement en 2019 : Aucun montant n'a été versé en 2019 au titre de cette convention.

2.11 Convention d'assistance logistique avec Orangina Maroc (Convention écrite)

Entités concernées : La société Orangina Maroc est filiale à hauteur de 34% de la société Les Eaux Minérales d'Oulmès.

Nature de la convention : Contrat d'assistance logistique.

Principales modalités : Cette convention prévoit l'assistance de la société Orangina Maroc par la société Les Eaux Minérales d'Oulmès dans le domaine logistique. La rémunération est fixée à 0,09 MAD par litre vendu.

Montants comptabilisés : Aucun montant n'a été comptabilisé en produit de l'exercice 2019 au titre de cette convention.

Sommes encaissées par Les Eaux Minérales d'Oulmès en 2019 : KMAD 146 toutes taxes comprises.

2.12 Convention d'assistance générale conclue avec la société Holmarcom (Convention écrite)

Personnes concernées :

- M. Mohamed Hassan Bensalah en sa qualité de Président du Conseil d'Administration de la société Les Eaux Minérales d'Oulmès.
- Mme Miriem Bensalah Chagroun en sa qualité vice-Président de la société Les Eaux Minérales d'Oulmès et Administrateur de la société Holmarcom.

Nature de la convention : Contrat d'assistance générale.

Principales modalités : Cette convention prévoit l'assistance de la société Les Eaux Minérales d'Oulmès par la société Holmarcom dans les domaines technique, financier, administratif et juridique. La rémunération de cette prestation est fixée à 1% du chiffre d'affaires hors taxes.

Montants comptabilisés : Au titre de cette convention, le montant constaté en charges de l'exercice 2019 s'élève à KMAD 16.392 hors taxes.

Sommes versées par Les Eaux Minérales d'Oulmès en 2019 au titre de cette convention : KMAD 19.246.

2.13 Convention relative à la constitution d'un périmètre de sécurité autour des zones de forage, financée par Les Eaux Minérales d'Oulmès S.A. (Convention écrite)

Personnes concernées :

M. Mohamed Hassan Bensalah en sa qualité de Président du Conseil d'Administration de la société Les Eaux Minérales d'Oulmès et de représentant de la succession feu Abdelkader Bensalah.

Nature de la convention : Constitution d'un périmètre de sécurité autour des zones de forage.

Principales modalités : Cette convention conclue avec la succession feu Abdelkader Bensalah, prévoit le financement par la société Les Eaux Minérales d'Oulmès de l'acquisition des terrains réalisée par la succession dans le cadre de la constitution dudit périmètre de sécurité.

Montants comptabilisés : Au titre de cette convention, le montant de la créance envers la succession Abdelkader BENSALAH s'établit au 31 décembre 2019 à KMAD 20.906.

Sommes versées par Les Eaux Minérales d'Oulmès en 2019 au titre de cette convention : KMAD 2.972.

Casablanca, le 11 mars 2020

Les Commissaires aux Comptes

ERNST & YOUNG



Hicham DIOURI
Associé

FIDAROC GRANT THORNTON



Faïçal MEKOUAR
Associé